

Colloque « Les médias, la laïcité », 24 janvier 2018

L'Observatoire de la laïcité en partenariat avec le CEVIPOF

Le 24 janvier 2018, l'Observatoire de la laïcité et le Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF) ont organisé le colloque « Les médias, la laïcité » ayant pour but de répondre à la question suivante : *quels sont les rapports entre les médias et la laïcité ?*

Il comportait quatre tables rondes :

- 1) Quelle rétrospective du traitement médiatique de la laïcité ? Quand et comment la laïcité devient-elle médiatique ? Le « fait de société » ou le « fait religieux » sont-ils les seules voies possibles ?
- 2) Quelles contraintes et quelles pratiques journalistiques pour traiter de la laïcité ?
- 3) Sujet à part, faits divers, sujet de société ou politique, rapports avec les faits religieux... Comment les médias français parlent de laïcité ?
- 4) Quelle perception de la laïcité française par les médias étrangers ?

En introduction de la journée, Martial Foucault, directeur du CEVIPOF, a rappelé que dans une démocratie ce sont les institutions qui juridiquement doivent être laïques et non les citoyens. Il a expliqué qu'on ne pouvait pas disjoindre la question de la laïcité d'autres questions, comme la lutte contre les discriminations sociales et économiques, pour lesquelles l'Etat a trop longtemps failli. Enfin, M. Foucault a rappelé le risque de glisser sur le terrain idéologique dès lors que l'on appose un adjectif à la laïcité (« stricte », « apaisée », ou « ouverte » par exemple), car on ne sait pas précisément à quoi renvoient de telles notions.

Jean-Louis Bianco a souligné dans son introduction que le douloureux contexte terroriste a été l'occasion pour les citoyens de se ré-emparer de la question de la laïcité, notamment grâce à un travail considérable d'éducation citoyenne auquel l'Observatoire de la laïcité a largement contribué. Il a rappelé que l'Observatoire de la laïcité, pluripartisan, ne défend pas une opinion sur la laïcité, mais défend ce qu'est historiquement et juridiquement la laïcité. Enfin, il a donné une définition de la laïcité : elle est d'abord une liberté, mais aussi la neutralité de l'Etat (qui découle de la séparation) et l'égalité de tous.

Dans la première table ronde sur la rétrospective du traitement médiatique de la laïcité, Jean Baubérot a rappelé que les interactions entre médias et laïcité sont anciennes. Dès 1905, à travers les journaux comme *l'Humanité* et le *Siècle*, on voit que les campagnes de presse ont pesé dans les débats politiques. Selon lui, il y a des journalistes qui connaissent bien leur sujet, et d'autres qui ne le connaissent pas. Plus problématique, certains ne savent pas ce qu'est la laïcité et n'en ont pas conscience. Le sociologue de la laïcité a aussi dénoncé un fossé entre le débat scientifique sur la laïcité et le traitement médiatique dominant de la laïcité. Il note ainsi qu'il ne faut pas confondre la laïcité comme dispositif politico-juridique et les conceptions et interprétations de la laïcité. En revanche, pour Jean Baubérot, dire que l'on ne peut pas qualifier la laïcité est incompréhensible pour des chercheurs, car il faut pouvoir en faire des typologies.

Patrick Charaudeau a cherché à montrer la différence entre la controverse (qui est positive) et la polémique (qui est négative). Il a affirmé que la République doit être laïque, mais que la société ne l'est pas. Il a évoqué le rôle et les effets de la médiatisation en prenant comme exemples l'affaire de Creil et l'affaire des arrêtés anti-burkini : qu'en resterait-il aujourd'hui si elles n'avaient pas été médiatisées? La médiatisation peut, selon les deux chercheurs, avoir un impact qui devient politique et juridique.

Jean Baubérot, en conclusion, a appelé les médias à la vigilance, en notant qu'il arrive que certains utilisent des « catégories orientées », c'est-à-dire utilisent un terme en lui donnant un sens différent de son sens original, pour imposer leur propre vision politique. Des acteurs portant la vision d'une « nouvelle laïcité » depuis les années 2000 essaieraient ainsi, selon lui, d'imposer médiatiquement une définition de la laïcité en rupture avec la loi de 1905. Le chercheur a qualifié ce phénomène de « culturalisation » de la laïcité.

Après cette rétrospective du traitement médiatique de la laïcité, la seconde table ronde s'est intéressée aux contraintes des journalistes et à leurs pratiques. Sophie Gherardi, ancienne journaliste du groupe *Le Monde*, a expliqué que le sujet de la religion, un temps disparu des sujets principaux d'actualité, a concentré à nouveau fortement l'attention des journalistes suite au 11 septembre 2001. Le traitement médiatique du fait religieux est difficile en France, et si le sujet suscite certes de l'intérêt, les intervenants ont tous été d'accord pour dire qu'il déclenche également de la peur et de la réticence, parce que c'est un sujet à la fois technique et émotionnel.

Selon Benoit Fauchet, qui dirige à l'AFP la rubrique « religion-laïcité », il existe un enjeu important de connaissance autour du principe de laïcité. Pris dans l'actualité, les journalistes écrivent souvent sur la laïcité « en réaction ». Ils se retrouvent alors à « courir après la polémique », plutôt que de prendre le temps de disséquer les problématiques. Pierre Savary, directeur de l'école supérieure de journalisme de Lille, a noté que sur la laïcité les étudiants n'ont pas toujours un socle de connaissances déjà constitué. Il a estimé important et possible de développer des cours sur l'histoire de la religion et de la laïcité dans la formation des journalistes, afin que les étudiants puissent dépasser le stade des idées reçues. Pierre Savary a rappelé qu'un travail doit aussi être mené sur l'usage du mot juste et également sur la « lutte des images », contribuant à la « lutte contre les amalgames ». Il n'est ainsi pas neutre d'utiliser une photo d'une femme portant un voile intégral dans un article traitant de la question du voile. Benoit Fauchet a plaidé de son côté pour des formats rédactionnels qui se présenteraient comme « repères », avec des articles explicatifs, si possible sans commentaires. Tous ont plébiscité le « fact-checking » qui devrait permettre un traitement plus rigoureux de ces questions.

Isabelle de Gaulmyn du quotidien *La Croix*, et Jean-Marie Guénois, journaliste au *Figaro*, ont ensuite analysé la manière dont les journalistes parlent de laïcité.

Pour Isabelle de Gaulmyn, la religion n'est pas qu'un fait de société ou un fait divers, c'est aussi « une croyance », « une vision du monde ». Selon la rédactrice en chef du journal *La Croix*, le sujet de la laïcité est traité régulièrement par les médias en France depuis l'affaire de Creil en 1989, dont la polémique n'a véritablement pris fin qu'avec la loi de 2004. Depuis l'année 2015, le traitement de l'information sur les faits religieux et la laïcité serait encore plus compliqué : Isabelle de Gaulmyn a ainsi parlé d'« hystérisation du débat » et, à propos de l'islam, « d'essentialisation » de plus en plus forte, avec l'utilisation courante de l'expression 'les musulmans', comme s'ils constituaient un groupe homogène.

Pour Jean-Marie Guénois, « la laïcité n'est pas un sujet à part », c'est un sujet « qui existe en relation avec la politique ou avec la religion ». Les politiques se saisissent du sujet de la laïcité en amont des périodes électorales, ou quand une controverse liée au sujet fait l'actualité. Selon lui, dans le traitement du fait religieux en France, « la laïcité constitue un élément-cadre ». Depuis les années 2000, le rédacteur en chef du journal *Le Figaro* observe « un durcissement de l'opinion » sur l'islam

que les partis politiques récupèrent, et dans le même temps, des « stratégies de certains groupes musulmans ». Pour Jean-Marie Guénois, « la question de la laïcité se pose par rapport à l’islam ». Les deux journalistes ont ensuite partagé la même analyse quant au rôle joué par Internet dans le traitement de l’information. Selon Jean-Marie Guénois, « la durée d’un scoop aujourd’hui est d’environ une minute », les informations communiquées par un média étant très rapidement reprises par les autres. Il évoque une « ultra-concurrence entre les journalistes » qu’Isabelle de Gaulmyn reconnaît de son côté en invoquant « la pression de l’audience sur Internet », pouvant influencer « le choix des titres de unes pour que les articles soient massivement lus ». Jean-Marie Guénois a conclu sur plusieurs pistes de réflexion : il a tout d’abord demandé aux personnalités qui « incarnent la laïcité » d’être « plus proactives » dans les pages « opinion » ou « débat », où elles pourraient développer des idées de manière plus approfondie que dans un article standard. Il a ensuite affirmé vouloir être lucide en déclarant qu’on « ne changera pas demain les techniques de la presse ou les a priori contre la laïcité », mais en souhaitant que l’Observatoire de la laïcité puisse communiquer ponctuellement aux journalistes « une liste d’atteintes à la laïcité » (le rapport annuel de l’Observatoire étant, du point de vue journalistique, trop long).

Dans la dernière table ronde, c’était cette fois la perception de la laïcité française par les médias étrangers ou à l’étranger qui était abordée. Kim Willsher du *Guardian* et Sophie Malibeaux de *RFI* ont reconnu toutes deux utiliser le terme de « *secularism* » pour traduire le concept de « laïcité » en langue anglaise. Selon la journaliste correspondante en France du *Guardian*, la religion est un sujet qui est beaucoup moins traité en Angleterre, et les britanniques ne comprennent pas vraiment ce qu’est la laïcité française. Il est donc difficile pour elle d’expliquer certaines affaires qui ont lieu en France. Kim Willsher a pris l’exemple de la polémique sur le burkini : les britanniques étaient choqués qu’il puisse y avoir une polémique à ce sujet, la position adoptée par les politiques britanniques étant plus libérale, affirmant que ce n’est pas à l’Etat de définir ce que les citoyens peuvent porter. Sophie Malibeaux a également reconnu la difficulté de parler de ce sujet, notamment sur la radio dans un format très court. La journaliste de *RFI* a ici pris l’exemple de l’Afrique sub-saharienne où la laïcité française est souvent comprise comme un « athéisme d’Etat ». Elle a évoqué, comme d’autres journalistes lors des précédentes tables rondes, « la pression de devoir rédiger des sujets rapidement », notamment après un événement important comme les attentats. Sophie Malibeaux a donc appelé à réaliser un travail en amont dans la sélection des intervenants ou spécialistes qui sont contactés pour commenter l’actualité ; puisque ceux que l’on nomme « experts » ne sont parfois que des « acteurs de l’actualité ». Elles ont par ailleurs toutes les deux évoqué le fait que « l’information n’est pas gratuite ». Se déplacer, « aller à la rencontre, prendre du temps pour analyser un sujet, cela a un coût ». « L’information gratuite malheureusement tend à précariser la profession et à nuire à la qualité de l’information ».

En conclusion, Jean-Louis Bianco a indiqué que l’Observatoire de la laïcité se voulait un « service public de la laïcité » et qu’il était à ce titre disponible pour répondre à toute interrogation de la part des journalistes sur les questions de laïcité et de gestion des faits religieux. Il a aussi rappelé que l’Observatoire de la laïcité a édité des guides pratiques précisant ce que la laïcité permet et interdit dans différents secteurs (collectivités locales, entreprises privées, association socio-éducatives, établissements publics de santé).

Pour Jean-Louis Bianco, ce colloque a aussi été l’occasion de partager les différentes approches de la laïcité et de son traitement. Lors des nombreux déplacements de l’Observatoire de la laïcité sur le terrain, les questions pratiques qui sont posées par les citoyens, enseignants, responsables associatifs, fonctionnaires, etc., « ne concernent pratiquement jamais les polémiques, qui restent surtout parisiennes ». Jean-Louis Bianco a invité la presse à le suivre lors de déplacements, lui ou le rapporteur général Nicolas Cadène, pour se rendre compte de ce qu’est « la laïcité en pratique ».

Jean-Louis Bianco est ensuite revenu sur les différents sens donnés à la laïcité selon les contextes, les époques et les générations, tel que cela a été évoqué lors de la première table-ronde. Ainsi, on constate que si la laïcité au XX^{ème} siècle était un terme principalement utilisé pour contester le « financement public des écoles privées », il est aujourd'hui largement relié à la seule « visibilité religieuse » (depuis 1989 et l'affaire de Creil en particulier).

Le colloque a aussi permis d'évoquer le « contexte particulier du système médiatico-politique ». En effet, le buzz et la « culture du clash nuisent à la qualité des débats ». Ainsi, « certaines couvertures d'hebdomadaires témoignent de cet engouement pour la polémique, en colorant le débat sur la laïcité ». Le choix de titres « évidemment dramatisants » va dans le même sens. Ainsi les journalistes qui sont « souvent de fins connaisseurs de leur sujet », « sont pris dans un système qui ne leur permet pas de choisir la photographie ou le titre de leur article ».

Le colloque a ensuite été l'occasion de rappeler qu'il ne fallait pas oublier que les médias ont toujours été utilisés par les acteurs sociaux, « comme des armes pour faire gagner leurs arguments ». Ainsi, l'expression 'prières de rue' « a été imposée dans le débat public par le Front national ». Ce n'est pas nouveau, déjà le projet du « grand service public unifié et laïque de l'éducation nationale », dit « SPULEN », avait été l'occasion de « campagnes de presse virulentes » pour agir sur l'opinion publique.

Plusieurs des intervenants ont déclaré que nous allions peut-être « vers des temps nouveaux et meilleurs ». Ainsi, la presse papier serait remise à l'honneur, les journalistes feraient un travail de contextualisation des informations plus développé, et « le système du fact-checking s'étant répandu comme une trainée de poudre » permettrait de donner des éléments de réflexion.

Un intervenant a évoqué « le règne des éditocrates » puisque l'on constate que pour beaucoup, « le rôle de l'interviewer ou de l'éditorialiste devient bien plus important que celui des acteurs politiques qu'ils interviewent », ce qui donne lieu à « une véritable mise en scène ».

Plusieurs intervenants ont fait part d'anecdotes mettant en cause des journalistes qui avaient publié de fausses informations. « Un journaliste a-t-il pour rôle de transmettre des informations où doit-il se faire l'arbitre des déclarations des uns et des autres ? » Ce qui est sûr est que « les journalistes ont une vraie responsabilité », bien que l'esprit de responsabilité soit difficile à tenir « face à la pression du débat et de l'instantanéité ».

Concernant les chaînes d'information en continu, plusieurs intervenants ont souligné que l'intervention 'd'experts' devient souvent l'occasion de faire intervenir un 'bon client' qui créera la polémique ou prononcera la phrase qu'on pourra aussitôt inscrire sur les bandeaux d'informations.

Jean-Louis Bianco a conclu en indiquant pourquoi le débat sur la laïcité est si passionné en France, au-delà de notre goût pour la polémique. Tout d'abord, il y a « la question sociale » : « s'il y a des pressions communautaristes, c'est qu'il y a du communautarisme et s'il y a du communautarisme c'est qu'il y a de la ségrégation et que les politiques publiques ont été inefficaces ». Ensuite, il y a « la question de l'islam », qui est source d'inquiétudes pour certains, parce que la visibilité de cette religion est perçue « comme un choc culturel ». Mais « ce sont les actes et les propos qui doivent être sanctionnés », car « on ne peut pas présumer des intentions, ni jouer sur les peurs ». Enfin, il y a l'interrogation autour de « ce qu'est la France, notamment dans la construction européenne ». Si « cette question est légitime », le président de l'Observatoire de la laïcité a rappelé que « le débat doit être mené de manière responsable », pour ne pas risquer « d'entraîner un repli identitaire soit de nature nationaliste soit de nature religieuse ». « C'est pour cette raison qu'il faut appliquer la loi avec fermeté et sérénité, pour une laïcité qui ne soit pas constamment mise en doute. »